

## LA FORMATION

### Présentation

La licence de sociologie de l'Université Paris 8 est une formation diplômante post-bac classique qui permet d'obtenir 180 crédits ECTS (European Credit Transfer System) et d'acquérir des connaissances en sociologie, en démographie et en anthropologie, comme par exemple la sociologie du travail, de la famille ou encore l'histoire de l'anthropologie. Reconnu par l'État, ce cursus octroie un niveau 6 au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

La licence de sociologie à l'Université Paris 8 s'obtient en trois ans après le bac et permet d'étudier toutes les bases théoriques de la sociologie et d'en maîtriser les grands concepts. Ce format permet d'offrir une formation au cours de laquelle les étudiants développent une réflexion critique sur les phénomènes sociaux sur un grand nombre de thématiques actuelles tout en acquérant des compétences méthodologiques fortes : les enseignements sur les « méthodes des sciences sociales » en L1-S1, « l'entretien », « le questionnaire » ou le cours « traiter les données statistiques » en L2, comme l'enseignement « pratique de l'enquête en sciences sociales » en L3 constituent une part importante des cours dispensés et des savoir-faire méthodologiques indispensables à transmettre. Cet accent mis sur l'apprentissage de l'enquête, et la familiarisation à la sociologie par sa pratique, constitue une spécificité reconnue de la licence dans l'espace de ces formations en Île-de-France, constituant une raison de son attractivité.

### Fondamentaux

Les enseignements fondamentaux proposent un mixte de cours théoriques, d'enseignements méthodologiques par la pratique de l'enquête en science sociales, et d'accompagnement à la réussite étudiante et l'insertion professionnelle. Ils permettent aux étudiants d'acquérir un ensemble solide de savoir-faire pour les différentes méthodes d'enquête en sociologie, tout en leur apportant une vision d'ensemble des principaux courants formant le socle théorique de la discipline.

#### Progression en fondamentaux

Sem 1	Fondamentaux	M2E	9 ECTS
		Méthodes des sciences sociales	9 ECTS
Sem 2	Fondamentaux	Les classiques des sciences sociales	9 ECTS
		Décrire la société française	9 ECTS
Sem 3	Fondamentaux	Sociologie des inégalités et des rapports sociaux	9 ECTS
		Questionnaire	9 ECTS
Sem 4	Fondamentaux	Entretien	9 ECTS
		Traiter les données statistiques	9 ECTS
Sem 5	Fondamentaux	Pratique de l'enquête en sciences sociales	9 ECTS
		Cours thématique articulé à l'enquête	9 ECTS
Sem 6	Fondamentaux	M3P	9 ECTS
		Question de sociologie ou anthropologie	9 ECTS

M2E : La L1 débute par un enseignement M2E (méthodologie de l'expérience étudiante) en intensif, visant à fournir aux étudiants les outils nécessaires à leur bonne entrée dans le cursus. L'entrée à l'université suppose la connaissance du cursus, des règles de scolarité, de l'organisation administrative et politique de l'institution. Elle nécessite l'apprentissage de la fabrication de son emploi du temps, de l'utilisation des plateformes numériques ainsi que des sites internet du département de sociologie et d'anthropologie et de l'université de Paris 8. Les différents services de l'université sont présentés aux étudiants afin d'en faciliter l'accès et des visites organisées : Bibliothèque universitaire (BU), Maison de l'étudiant (MDE), Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN), Centre de Langue (CDL), Service des relations et de la coopération internationales (SERCi), Service d'Action Culturelle et Artistique (ACA), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), cellule handicap, CROUS... L'EC propose enfin une histoire politique et intellectuelle de l'université de Paris 8 de Vincennes à Saint-Denis. Cet EC est organisé sous une forme intensive pendant la semaine de pré-rentrée du S1. Il se poursuit lors de la pré-rentrée du S2 par un bilan du premier semestre et une préparation de la rentrée du deuxième semestre.

Méthodes des sciences sociales : Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, sources écrites, archives. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies.

Les classiques des sciences sociales : Cet enseignement portera sur les premiers auteurs notamment les fondateurs de la sociologie au XIXe siècle et tout début du XXe siècle : Durkheim, Marx, Weber, la première génération des sociologues de Chicago. Des ponts avec des recherches contemporaines montreront l'actualité de ces approches.

Décrire la société française : Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, la structuration de la statistique, ses institutions, les principales sources et grandes enquêtes statistiques en France.

Sociologie des inégalités et des rapports sociaux : Cet enseignement met en avant la thématique de la sociologie des inégalités à travers une introduction aux travaux contemporains mobilisant une analyse des rapports sociaux de genre, de classe et de racialisation.

Questionnaire : Cet enseignement est une introduction à la méthode du questionnaire à travers la réalisation concrète d'une enquête par questionnaire. Il revient sur les différentes étapes de la fabrication d'une enquête et propose une analyse sociologique de chacune d'entre elles. Après des lectures, les étudiants élaborent collectivement un questionnaire sur un thème choisi par les enseignants de l'ensemble des universités participantes. Ils et elles en suivent précisément l'administration dans leur université (auprès des personnes tirées au sort) et participent à la passation. Il s'agit d'acquérir une expertise et un regard réflexif sur la construction des données.

Entretien : C'est un enseignement pratique et méthodologique, qui introduit à l'épistémologie de l'entretien en sciences sociales. Pendant ce cours les étudiants expérimentent l'enquête par entretien autour d'un thème commun, tout en approfondissant leur connaissance de cette méthode (déjà présentée en première année en Méthodes des sciences sociales) à travers la lecture de travaux la mobilisant.

Traiter les données statistiques : Après avoir réalisé une enquête collective au premier semestre (EC Questionnaire), cet enseignement est dédié à l'analyse statistique et sociologique des données collectées. Par groupe, les étudiants participent aux différentes étapes de l'analyse des données (statistiques descriptives et inférentielles) pour répondre à une problématique précise. Le traitement des données (à l'aide du logiciel Excel) aura pour objectif de rédiger un document synthétique et rigoureux (un « 4 pages »).

Pratique de l'enquête en sciences sociales et cours thématique articulé : Cet enseignement articule un EC thématique et un EC de pratique de l'enquête avec le même enseignant, permettant un apprentissage de l'ethnographie articulé à un contenu thématique. Il peut être réalisé en format intensif sous la forme d'un stage de terrain.

Découverte des métiers des sciences sociales : Cet enseignement se propose de faire découvrir la sociologie et l'anthropologie à partir d'approches renouvelées, plus concrètes, qui donne précocement aux étudiants une idée des débouchés professionnels. Construit autour de l'invitation de professionnels, diplômés de sociologie et/ou d'anthropologie, le propos sera de montrer, à l'encontre des idées reçues, la diversité des débouchés et des métiers concernés : chargé d'études urbaines, consultant en organisation, consultant en concertation et participation, enquêteur social, responsable des études locales en collectivité, chef de projet politique de la ville, chargé de développement local, directeur de maison de retraite, attaché de conservation du patrimoine, directeur d'écomusée, médiateur interculturel, consultant pour des ONG, etc... Ces professionnels viendront présenter leur formation, leur parcours professionnel, leurs missions et l'évolution de ces dernières avec l'objectif de sensibiliser les étudiants aux conditions d'exercice des métiers exercés et des évolutions de carrière. L'enseignement donne également lieu à l'accompagnement dans la recherche de stages.

Question de sociologie ou d'anthropologie : Cet enseignement propose un cours bidisciplinaire (sociologie et anthropologie) sur un thème commun, permettant une articulation des approches et des enjeux de chaque discipline.

## **Spécialisations internes**

La licence est organisée principalement autour de deux spécialisations internes, reflétant la composition bi-disciplinaire de l'équipe enseignante : en sociologie d'une part, et en anthropologie d'autre part.

Pour cette accréditation, l'enquête empirique est placée au cœur de la majeure de la licence. Ainsi l'importance que les étudiants soient formés de manière pratique au terrain, est affirmée quelle que soit la spécialisation choisie ensuite. Les spécialisations internes se répartissent autour d'enseignements approfondis en sociologie et en anthropologie.

Il est prévu que ces deux spécialisations ne commencent qu'au deuxième semestre de la L1, après un premier semestre commun, afin de permettre aux étudiants de découvrir les deux disciplines avant de faire leur choix. Les deux spécialités sont organisées de façon parallèle. Après un S2 consacré à la présentation des grands courants théoriques de chaque discipline, les S3 et S4 proposent une combinaison d'enseignements thématiques de spécialité et d'introduction à l'enquête de terrain suivant la tradition épistémologique de chaque discipline. La L3 est quant à elle dédiée aux approfondissements thématiques de chaque spécialité disciplinaire.

A cela s'ajoute une spécialisation interne nommée « prépa métiers du social » permettant de préparer les concours d'entrée dans les écoles ou formations universitaires de travail social. Cet accompagnement individualisé et la préparation aux formations des métiers du social sont proposés à deux moments charnières dans la licence, en L1 et en L3. En première année, cet enseignement s'adresse à des étudiants souvent indécis qui ne savent s'ils veulent poursuivre en licence de sociologie ou s'orienter vers les métiers du social. En L3, il attire des étudiants qui souhaitent valider leur licence de sociologie puis s'orienter vers les métiers du social.

## Spécialisation sociologie

### Progression spécialisation sociologie

Sem 1	Indifférencié	Introduction à l'anthropologie 1	3 ECTS
		Transformations sociales au XX-XXIème siècle : approche biographique	3 ECTS
Sem 2	Spé sociologie	Recherches contemporaines en sociologie	3 ECTS
		Socialisations	3 ECTS
Sem 3	Spé sociologie	Approches spatialisées du monde social	3 ECTS
		Observation	3 ECTS
Sem 4	Spé sociologie	Introduction thématique	3 ECTS
		Introduction thématique	3 ECTS
Sem 5	Spé sociologie	Approfondissement thématique	3 ECTS
		Approfondissement thématique	3 ECTS
Sem 6	Spé sociologie	Présentation d'une grande enquête	3 ECTS
		Approfondissement thématique	3 ECTS

Introduction à l'anthropologie 1 : Cet enseignement est une introduction aux questions de définitions situées au cœur du développement de l'anthropologie en tant que discipline. Il permet, d'autre part, de présenter, à partir de travaux et de terrains fondateurs et des recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (parenté, rituels religieux et politiques, corps et notion de personne, etc.).

Transformations sociales : Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : inégalités entre femmes et hommes ; évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens, sociologues et anthropologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique en sciences sociales.

Recherches contemporaines en sociologie : Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en sociologie. Des enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs, sont tour à tour invités, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiants une thématique de recherche ou une enquête sociologique, permettant une familiarisation des étudiants avec le monde de la recherche.

Socialisations : Cet enseignement est une introduction aux théories sociologiques de la socialisation (primaire et secondaire) à partir de séances et de lectures autour de différentes instances de socialisation (familles, écoles, relations conjugales et amicales, travail etc.).

Approches spatialisées du monde social : Cet enseignement met en avant la dimension spatiale des analyses sociologiques à travers des cours thématiques fléchés autour de ces approches (sociologie urbaine, sociologie de la ville et du logement).

Observation : Cet enseignement propose une introduction à la méthode de l'observation à partir de lectures de textes mobilisant cette méthode et de séances de pratique de l'observation en groupe à l'extérieur de l'université. Supposant un ensemble de choix

méthodologiques (choix et délimitation du terrain, degré de participation, rôle adopté sur le terrain, position d'observation, définition d'une grille d'observation, immersion), ce cours vise à familiariser les étudiants avec la pratique de l'observation directe, qu'elle soit utilisée de façon ponctuelle ou comme méthode principale dans le cadre d'une enquête de terrain plus large. Il les initie aussi à la pratique de la description.

Introductions thématiques : L'étudiant choisit parmi une liste de cours au choix deux EC thématiques. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi. Les enseignements proposés sont en lien avec les spécialités de recherche au sein de l'équipe enseignante : handicap, classes populaires, police, migrations, réseaux, santé, travail, ville, etc.

Approfondissements thématiques : Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats récents qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets.

Présentation d'une grande enquête : Cet enseignement est construit autour de la lecture d'un ouvrage mobilisant une grande enquête empirique en sociologie. Il repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

## Spécialisation anthropologie

### Progression spécialité anthropologie

Sem 1	Indifférencié	Introduction à l'anthropologie 1	3 ECTS
		Transformations sociales au XX-XXIème siècle : approche biographique	3 ECTS
Sem 2	Spé anthropologie	Recherches contemporaines en anthropologie	3 ECTS
		Introduction à l'anthropologie 2	3 ECTS
Sem 3	Spé anthropologie	Histoire et épistémologie de l'anthropologie	3 ECTS
		Aires culturelles 1	3 ECTS
Sem 4	Spé anthropologie	Initiation à l'observation ethnographique	3 ECTS
		Aires culturelles 2	3 ECTS
Sem 5	Spé anthropologie	Approfondissement thématique	3 ECTS
		Approfondissement thématique	3 ECTS
Sem 6	Spé anthropologie	Présentation d'une grande enquête	3 ECTS
		Approfondissement thématique	3 ECTS

Introduction à l'anthropologie 1 : Cet enseignement est une introduction aux questions de définitions situées au cœur du développement de l'anthropologie en tant que discipline. Il permet, d'autre part, de présenter, à partir de travaux et de terrains fondateurs et des recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (parenté, rituels religieux et politiques, corps et notion de personne, etc.).

Transformations sociales : Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : inégalités entre femmes et hommes ;

évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens, sociologues et anthropologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique en sciences sociales.

Transformations sociales : Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : inégalités entre femmes et hommes ; évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens, sociologues et anthropologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique en sciences sociales.

Recherches contemporaines en anthropologie : Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en anthropologie. Des enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs, sont tour à tour invités, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiants une thématique de recherche ou une enquête anthropologique, permettant une familiarisation des étudiants avec le monde de la recherche.

Introduction à l'anthropologie 2 : Cet enseignement est la suite du cours du premier semestre.

Histoire et épistémologie de l'anthropologie : À travers une approche épistémologique et historique, cet enseignement s'attache à mettre en évidence la constitution de l'anthropologie et de son champ relativement à d'autres sciences sociales.

Introduction à l'observation ethnographique : Cet enseignement propose une introduction à la méthode de l'observation à partir de lectures de texte mobilisant cette méthode et avec des séances de pratique d'observation en groupe à l'extérieur de l'université.

Aires culturelles : Il s'agit d'une initiation aux études anthropologiques sur les grandes aires suivantes : Amériques, Afrique, Asie orientale, Europe, Mondes Musulmans. Après une introduction synthétique, des balayages mettent en valeur certaines des spécificités des sociétés étudiées (organisation socio-politique, religion et rituel, parenté, techniques et économie, créations esthétiques) ainsi que des problématiques actuelles (migrations, changements socio-économiques et culturels, relations avec l'État, constructions identitaires). Une perspective historique souligne les dynamiques principales des périodes pré-coloniale, coloniale et post-coloniale. Une approche critique questionne le partage même en "aires culturelles" en mettant en évidence la fluidité de leurs frontières.

Approfondissements thématiques : Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats historiques qui traversent certains domaines de l'anthropologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines. Dans cette optique, nous proposerons aux étudiant.es d'explorer différentes thématiques et courants théoriques.

Présentation d'une grande enquête : Cet enseignement est construit autour de la lecture d'un ouvrage mobilisant une grande enquête empirique en anthropologie. Il repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

### **Prépa Métiers du social**

Sem 1	Prépa métiers du social	Méthodologie écrite 1	3 ECTS
		Méthodologie orale 1	3 ECTS
Sem 2	Prépa métiers du social	Méthodologie écrite 2	3 ECTS
		Méthodologie orale 2	3 ECTS

La Prépa « Métiers du social » offre des cours d'entraînement aux épreuves écrites et orales des concours (note de synthèse, dissertation de culture générale, entretiens individuels et collectifs, etc.) et des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiants se destinent. Elle constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnels de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle, de ses enjeux, mutations, difficultés et gratifications. Enfin, la Prépa propose un accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel qui soit en adéquation avec les aspirations des étudiants. La Prépa correspond à 12 ECTS. Elle est composée de deux EC de « Méthodologie écrite » et de deux EC de « Méthodologie orale » (chaque EC représentant 3 ECTS).

La méthodologie écrite est centrée sur l'entraînement aux épreuves de résumé, la contraction ou synthèse de texte, les questions de vocabulaire discussion, la dissertation, la note de synthèse. La méthodologie orale prépare, quant à elle, aux épreuves individuelles et collectives avec des exercices de diction, des jeux de rôle, un travail réflexif sur ses motivations et leur mise en récit, des entraînements répétés à l'entretien de face-à-face et à l'entretien de groupe.

La Prépa est ouverte à un petit effectif d'étudiants préparant les concours d'entrée en master de travail social. Ces étudiants suivront de façon mutualisée les cours avec les étudiants de L1.

### **Spécialisations externes**

#### Une spécialisation externe avec le département de Littérature

Les étudiants ont la possibilité de suivre une des trois spécialités au choix ("Humanités et métiers de l'enseignement", "Créations littéraire et critique", "Traduction, édition, média") de la licence de Lettres, du deuxième semestre de la L1 jusqu'à la fin de la L3.

Elle représente une opportunité pour les étudiants souhaitant préparer les concours de l'enseignement, visant les métiers du livre dans le monde de l'édition ou de la communication (avec des masters dédiés comme le M2 Média et sciences sociales de Paris 1) ou souhaitant renforcer leur pratique de la création littéraire en lien avec l'étude de la société.

#### Une spécialisation externe avec le département de Musique

Une spécialisation externe en ethnomusicologie est proposée aux étudiants de la licence de sociologie.

Les étudiants ont la possibilité de suivre la spécialité « Ethnomusicologie » de la licence de Musique, du deuxième semestre de la L1 jusqu'à la fin de la L3.

Cette spécialisation représente une opportunité pour les étudiants souhaitant renforcer leur pratique artistique (musique, danse, etc.) et/ou leur compréhension sociologique et anthropologique de ces différents modes d'expression artistique.

## Ouvertures

### Progression ouvertures

		Progression ouvertures	
Sem 1	Ouvertures	Propédeutique : introduction aux sciences sociales	3 ECTS
		Langue	3 ECTS
Sem 2	Ouvertures	EC libre	3 ECTS
		Lire et écrire le monde avec les sciences sociales	3 ECTS
Sem 3	Ouvertures	Transitions démographiques et écologiques	3 ECTS
		Compétences numériques (PIX)	3 ECTS
Sem 4	Ouvertures	Langue	3 ECTS
		EC libre	3 ECTS
Sem 5	Ouvertures	EC libre	3 ECTS
		Expérience professionnelle	3 ECTS
Sem 6	Ouvertures	Tremplin master	3 ECTS
		Langue	3 ECTS

Introduction aux sciences sociales (EC Découverte/Propédeutique aux sciences sociales) : Ce cours propose de partir de quelques idées reçues ou concepts de sens commun et des formes de naturalisation ordinaires des différences sociales pour initier les étudiants au raisonnement sociologique.

Lire et écrire le monde avec les sciences sociales : Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la lecture d'une enquête anthropologique ou sociologique, permettant une compréhension de la nature et des enjeux de l'écriture en sciences sociales. Pour les étudiants ayant des difficultés spécifiques, cet enseignement sera remplacé par un cours spécifique en COM/FLE.

Transitions démographiques et écologiques : Cet enseignement est une introduction aux transitions écologiques portant une attention particulière aux enjeux populationnels, sanitaires, migratoires, climatiques, énergétiques...

Compétences numériques (PIX) : Enseignement assuré par le BAPN.

Expérience professionnelle : Cet enseignement propose un accompagnement à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études. Il donne lieu à des séances organisées avec le SCUIO-IP, à la présentation de ressources pour comprendre le monde du travail (statuts d'emplois, droit du travail, enjeux des VSS et harcèlement), et au suivi des stages réalisés et l'analyse réflexive des situations professionnelles vécues.

Tremplin master : Il s'agit d'enseignements d'approfondissement méthodologiques en lien avec le master de sciences sociales.

Langue : Enseignement assuré par le CDL, anglais obligatoire

EC libre : Les étudiants peuvent choisir parmi les EC « libres disciplinaires » ou les EC « libres soft skills » proposés par les autres départements ou certains services de l'université (ateliers proposés par la BU notamment). Les EC libres proposés par les départements de Science politique, Sciences de l'Éducation, Économie-Gestion, AES, Histoire, Géographie, Communication/FLE sont conseillés. Les étudiants peuvent également choisir un enseignement linguistique dans une autre langue que l'anglais au Centre Des Langues (CDL).

## **Volumes horaires**

Le volume horaire global des L1+L2+L3 est de 1404h (468 en L1, 468 en L2 et 468 en L3).

Les cours sont organisés en créneaux de 3h alternant des moments de cours magistraux et des moments de travaux dirigés (cette organisation pédagogique où CM et TD sont articulés constitue une spécificité de l'Université Paris 8 où les effectifs réduits constituent un atout du cursus). Ces créneaux horaires de 3 h sont proposés de 9h du matin à 21h le soir afin que tout étudiant puisse composer un emploi du temps malgré des contraintes nombreuses (temps de transport jusqu'à l'université, travail parallèle aux études, suivi d'un double diplôme, etc.).

## **Modalités d'enseignement**

La modalité d'enseignement privilégiée pour la licence de sociologie à l'Université Paris 8 est la formation en présentiel. Elle résulte de la présence d'un enseignant et des étudiants au sein d'un seul et même lieu. Les formations en présentiel sont réalisées sur un domaine précis et pendant une durée déterminée à l'avance : les emplois du temps sont distribués lors de la prérentrée (et le M2E réalisé en intensif permet de les aider à finaliser leurs inscriptions pédagogiques aux cours qu'ils souhaitent suivre).

Même s'ils s'adressent aussi à des étudiants salariés pour lesquels des aménagements d'emploi du temps sont possibles, afin de favoriser les réussites étudiantes, la licence requiert la présence active de l'étudiant. Les cours sont exclusivement dispensés « en présentiel » sous la forme de cours hebdomadaires ou d'ateliers annualisés bi-mensuels, voire exceptionnellement sous la forme de cours intensifs.

Au regard des objets abordés dans la licence de sociologie, l'enseignement présentiel, également appelé « enseignement en face-à-face », est préféré à toute autre modalité. Ce mode d'enseignement peut toutefois se présenter sous des formes variées : les séances mêlant une phase de cours magistral et une phase de travaux dirigés sont la modalité la plus fréquente dans la licence mais il y a aussi certains enseignements qui sont réalisés sous la forme de travaux pratiques (le cours portant sur l'observation par exemple nécessite des moments de mise en pratique de l'enseignement) ou de séances de travail en salle informatique avec des supports numériques (pour les cours de statistiques ou certains cours d'enquête de terrain notamment). L'enseignement peut enfin être encore organisé sous la forme de séminaires (l'enseignement découverte des métiers des sciences sociales consiste à recevoir des professionnels ayant fait de la sociologie ou la mobilisant dans leur activité professionnelle) ou d'ateliers (le cours de préparation aux métiers du social).

## **LA PROFESSIONNALISATION**

### **Stages**

Le caractère généraliste de la licence de sociologie permet aux étudiants de disposer de connaissances approfondies favorables à une bonne adaptation aux multiples évolutions du monde professionnel. Nos étudiants développent souvent en parallèle des compétences professionnelles grâce à des stages, des emplois étudiants, des expériences bénévoles ou de service civique et par les enquêtes de terrain menées dans le cadre de la licence. Pour valider leur licence de sociologie, les étudiants de L3 peuvent réaliser un stage au cours de leur cursus mais celui-ci n'est pas obligatoire, ni imposé. Les stages sont proposés dans la licence de sociologie comme une initiation aux réalités du monde du travail et une observation des milieux professionnels, une première expérience professionnelle très utile au moment où les entreprises, les collectivités et les associations accordent une grande place aux expériences acquises par les candidats au moment de les recruter et un entraînement à la rédaction de rapports professionnels. Le LAVUE propose par ailleurs un accueil de stagiaires (collecte de données, documentation, observation) sur certains de ses programmes de recherche.

Les stages représentent aussi, pour l'étudiant, une opportunité de préciser son projet professionnel à court et moyen terme ainsi que de constituer ou d'accroître son réseau de contacts et de relations qui peuvent lui être essentiels tout au long de son parcours professionnel, voire d'accéder éventuellement à une embauche.

Quand le stage est réalisé dans le cadre de l'obtention d'ECTS (en L3), il a pour objectif :

- de conduire l'étudiant à approfondir un thème précis entrant dans le cadre du programme général de la formation en sociologie
- de nourrir sa réflexion de manière à le faire progresser
- de permettre à l'étudiant de mobiliser ses connaissances universitaires sur le thème ou la mission ou le projet du stage
- de nécessiter de la part de l'étudiant un travail de construction et d'analyse théorique ou pratique. A l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qui doit permettre d'évaluer différentes capacités de l'étudiant : capacité à comprendre et analyser l'organisation qui l'accueille en stage, à s'insérer dans cette organisation, à y assurer (le cas échéant) une mission.

Le stage en L3 doit durer au minimum 75 heures et au maximum 6 mois et est fondé sur la mise en œuvre d'une mission (résolvant par exemple un problème de l'entreprise) ou d'un projet, dans une entreprise privée ou publique, dans une collectivité territoriale, une administration ou encore une association, etc. Parmi les missions confiées, les analyses organisationnelles des structures accueillantes sont majoritaires. Des projets plus ponctuels peuvent également être mis en œuvre : travail sur l'accueil de populations vulnérables, mise en place d'un projet dans une institution éducative (exemples de stages réalisés cette dernières années : observation des mesures d'accueil d'un public LGBT dans une association parisienne, analyse d'un dispositif d'insertion professionnelle, organisation d'un concours d'éloquence dans un collège ou encore travail sur l'inclusion de personnes handicapées dans des écoles).

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Conscients du fait que la L1 est une année charnière pour la réussite étudiante, le choix est fait d'allouer des moyens pédagogiques importants en privilégiant des cours en petits effectifs permettant une relation pédagogique approfondie entre l'enseignant et les étudiants. Par ailleurs au premier semestre de la L1 le M2E permet de constituer des groupes d'étudiants qui restent les mêmes pour le cours de Méthodes des sciences sociales ainsi que pour l'EC propédeutique. Ces « groupes classes » stabilisés sur deux EC au S1 permettent aux étudiants de forger dès leur entrée dans la formation une sociabilité avec leurs camarades, permettant d'encourager le travail en groupe et le soutien mutuel. Ces dispositifs d'aide à la réussite ont fait l'objet de retours d'expérience positifs nous conduisant à les remettre en place dans le cadre de la nouvelle accréditation.

La formation propose par ailleurs des dispositifs d'aide à la réussite ciblés sur les étudiants les plus en difficulté. Nous avons tout d'abord un partenariat avec le département de Com-FLE qui permet aux étudiants les plus fragiles à l'écrit de suivre un cours de méthodologie écrite et orale du français à destination spécifiquement des L1 de sociologie. Cette possibilité sera maintenue dans la nouvelle maquette dans le cadre de l'EC Lire et écrire le monde.

Les étudiants sont également orientés vers les ateliers proposés par la Bibliothèque Universitaire, tels que les ateliers de conversation en français ou dans une autre langue, ainsi que les ateliers d'écriture. Pour les étudiants ayant des difficultés à s'approprier ces outils, des ateliers sur le travail avec le numérique sont également proposés, dimension par ailleurs intégrée dans le programme du M2E.

Enfin, la licence propose un dispositif de tutorat, à travers l'embauche chaque année de trois tuteurs et tutrices, recrutés parmi des étudiants de la licence ou du master. Ces tuteurs et tutrices suivent une formation dispensée par les enseignants du M2E, le SCUIO, la BU. Ils et elles

proposent tout au long de l'année une permanence à l'université pour accompagner les étudiants qui le souhaitent dans leurs démarches administratives, dans leur compréhension des cours et la préparation des évaluations, ainsi que dans la construction de leur parcours post-licence. Les tuteurs et tutrices proposent également des permanences spéciales de préparation aux partiels au sein du dispositif de la BU.